

Septembre 2012 | n°26
DANS CE NUMERO

Le mot de la Présidente	1
Balade dans le Jura français	2
Excursion de printemps	2
Avenir du 2 ^{ème} pilier	3
La FVR fête ses 20 ans	4

Le mot de la Présidente

Chers membres,

Durant la pause estivale, votre comité cantonal a finalisé l'organisation de la croisière du 20^{ème} anniversaire. A cet égard, vous trouverez en page 4 des informations utiles.

A l'instar du Conseil suisse des aînés, invité à participer à la Commission d'experts chargée d'élaborer l'avant-projet de la loi sur la formation continue, nous pensons que la formation continue tout au long de la vie est un objectif prioritaire de cette nouvelle loi, car tout au long de la vie veut aussi dire qu'elle devrait s'appliquer aux aînés, qui constituent un groupe cible de près de deux millions de personnes en Suisse. Pourtant, selon nos informations, rien n'est dit à ce sujet dans ce projet de loi-cadre.

Cela étant, nous avons le plaisir de vous informer que Connaissance 3, l'Université des seniors, vient de sortir son programme automnal, dont le thème général est « Les seniors sont curieux. » La conférence d'ouverture de la saison 2012-2013 aura lieu le lundi 1^{er} octobre à 14 h 30 à Lausanne au Casino de Montbenon, salle Paderewski. Le Prof. Denis Duboule, spécialiste mondial de la génétique du développement, EPFL et UNIGE

traitera le thème « Les temps de la vie ». L'entrée est libre et une verrière sera offerte à l'issue de la conférence. Le programme détaillé des conférences prévues à Lausanne et dans le canton (Riviera vaudoise, Chablais, Morges, Nyon, Les Ormonts et Leysin, Nord vaudois, Broye, Gros-de-Vaud, Pied du Jura, Vallée de Joux) peut être consulté sur le site internet www.connaissance3.ch

A quel âge devient-on trop vieux ou trop vieille pour apprendre ? Pour la FVR, Il n'y a pas de limite d'âge pour acquérir des connaissances. La désignation des personnes âgées par les termes de « vieux » et « vieilles » n'est pas des plus sympathiques. Souvenons-nous alors de l'aphorisme de Bertrand de Fontenelle, écrivain français (1657 – 1757) qui a dit : « Ne prenez pas la vie trop au sérieux. De toute façon, vous n'en sortirez pas vivant ». ■

Christiane Layaz-Rochat

C O N T A C T

**Fédération vaudoise
des retraités FVR**

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch



Section Broye-Vully

Balade dans le Jura français

Ce sont deux cars avec 90 personnes qui ont pris le départ pour la course annuelle et qui nous ont emmenés dans le Jura français, plus précisément à Clairvaux-les-Lacs. Cette région relativement peu connue de la plupart des participants a tout de suite su nous charmer, tant par son côté bucolique que par la diversité de son relief.

Un premier arrêt-café au col du Molendruz a permis de saluer tous les membres présents du district Broye-Vully qui s'étend pour mémoire de Moudon à Cudrefin. La visite du « Musée des machines à nourrir le

monde » de Clairvaux-les-Lacs nous a littéralement enthousiasmés. Les voitures, machines agricoles, locomotives, bateaux, motos et avions reproduits à l'identique par Marcel Yerly, Gruyérien expatrié, forcent l'admiration. Non satisfait de ce travail titanesque, cet homme a encore réalisé de nombreuses peintures. Mis en appétit, c'est au village du même nom que nous nous sommes attablés pour déguster un succulent repas.

Pour la digestion et après quelques kilomètres, « Le Louisiane » nous attendait à la Tour du Meix pour une balade en bateau qui nous a permis de découvrir une partie des 35 km du lac de Vouglans blotti dans un véritable écrin de verdure. C'est rassasiés de soleil que nous avons pris le

chemin du retour et avons ainsi vécu une superbe journée toute empreinte de convivialité et de bonne humeur. ■



Section Riviera-Lavaux-Oron-Aigle

Excursion de printemps

L'excursion de printemps de notre section a été consacrée à la médecine du corps et des sens. Organisée comme chaque année par notre vice-président, Jean-Claude Combaz, notre balade a conduit une quarantaine de nos membres dans deux lieux inspirés par cette thématique.

Nous avons d'abord traité les maux du corps en visitant le jardin botanique Gentiana (www.gentiana-online.ch). Ce jardin a été aménagé dès 2003 à Leysin. Il est destiné aux scientifiques des phytosciences, mais aussi au grand public qui y trouvera au moins trente espèces de gentianes. Un trait essentiel de ce jardin

est le regroupement des plantes en îlots distincts dans la rocaille, selon leurs vertus thérapeutiques ou leurs effets nocifs.

La visite commentée avec humour par le professeur Hostettmann nous a fait découvrir les propriétés extraordinaires des plantes les plus communes de notre pays. Une multitude de prescriptions autrefois populaires, mais méconnues de nos jours, peuvent être découvertes en visitant ce jardin. Finalement, nous avons dégusté le thé aux gentianes offert dans le chalet d'accueil, où l'on peut acquérir diverses publications relatives aux espèces présentées, toujours utiles pour contrer les maux du troisième âge.

Un excellent repas nous fut servi à Yvorne, dans un cadre favorisant la découverte réciproque des membres

de la section, objectif non formulé de l'excursion.

L'après-midi fut consacrée aux soins de l'âme. Les instruments nécessaires à cette seconde thérapie sont présentés par le Musée Suisse de l'Orgue, établi à Roche, dans le Chablais vaudois (www.orgue.ch). L'histoire de l'orgue, présentée par le conservateur M. Gramm, commence au III^{ème} siècle avant notre ère et se termine au XX^{ème} siècle après J.-C., avec un orgue monumental provenant de la station de Radio-Lausanne, et qui est encore utilisé.

Après ces deux thérapies les retraités sont revenus en pleine forme morale et physique. ■



Contributions d'assainissement? Sans nous!

Dans sa prise de position relative au projet sur l'avenir du 2^{ème} pilier, adressée au Chef du Département fédéral de l'intérieur (EDI), Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset, le Conseil suisse des aînés (CSA) dit clairement non à des contributions d'assainissement plus élevées de la part des retraitées et retraités.

Dans sa lettre au Conseiller fédéral Alain Berset, le CSA souligne qu'il prend position sur cet important rapport, même si une fois de plus – et contrairement à l'accord avec le Département – il n'a pas été invité directement à participer à l'audition sur le projet de

rapport sur l'avenir du 2^{ème} pilier.

De plus, il rappelle au Conseiller fédéral qu'il représente, en tant qu'organe consultatif officiel du Conseil fédéral, la génération des retraitées et retraités en Suisse. Près de la moitié du capital prévoyance du 2^{ème} pilier appartient à cette génération. C'est pourquoi il est attendu que ses réponses soient prises en considération de manière correspondante lors de l'évaluation.

Le CSA refuse à l'unanimité que des contributions d'assainissement plus élevées puissent être encore requises de la part des retraitées et retraités. Il le justifie par le fait que la création de la possibilité, par la loi et des ordonnances, d'exiger des contributions d'assainissement

supplémentaires de la part des retraitées et retraités, viole le principe de la bonne foi. En effet, cela contredit la garantie implicite des rentes de la LPP, avec laquelle les responsables de caisse et les experts justifient les suppléments de risque ainsi que les provisions et réserves. Toutes ces mesures pénalisent, en partie depuis des décennies, les retraitées et retraités en ce qui concerne leur participation aux excédents et la compensation du renchérissement pour les rentes.

En outre, le Conseil suisse des aînés s'oppose au fait que les rentes soient composées d'une part garantie et d'une part variable, dépendantes de la situation financière de l'institution de prévoyance. ■

Source : Bulletin du Conseil suisse des aînés, édition juin no 2/2012

Une entreprise familiale à votre service depuis 1953!

BUCHARD

Voyages

N°1 en Suisse romande

Tous nos voyages en **car 4***



+ de **130** destinations

Demandez nos catalogues de voyages et vacances balnéaires

021 828 38 38
Route d'Aubonne 26 - 1188 Gimel (VD)

www.buchard.ch

GARANTIE DE VOYAGE
Garantie pour l'aller et le retour
Voyages à forfait, la sécurité en plus

En 2010, 1'981'207 personnes en Suisse bénéficiaient d'une rente AVS. La répartition comprend 1'111'577 femmes et 869'630 hommes. En cinq ans, l'augmentation des bénéficiaires de l'AVS atteint 11 %. 168'206 personnes touchent une prestation complémentaire à l'AVS, soit 8,5% de tous les bénéficiaires AVS.

Source : Statistiques AVS 2010

De 1992 à 2012: 20 ans et une croisière !

Rappelons que le 30 avril 1990 quelques retraités de la région lausannoise se sont rencontrés au Buffet de la gare de Lausanne. Ils avaient la ferme intention de faire quelque chose pour la défense des intérêts de la personne âgée et plus particulièrement pour travailler à l'amélioration des rentes AVS. Un comité provisoire a été élu et un projet de statuts rédigé. Puis lors de l'assemblée du 18 mars 1992, la FVR constituée, les membres présents ont notamment pris acte que sur les 3'000 lettres envoyées, plus de 400 Vaudoises et Vaudois avaient adhéré à la FVR. Beau résultat pour un début.

Dès lors, le comité cantonal a décidé de marquer ce 20^{ème} anniversaire en organisant une croisière privée sur le Lac Léman, le mardi 2 octobre 2012 de 14 heures à 17 heures. Après discussion avec la CGN, le bateau « Lausanne » a été loué. Tous les membres ont reçu un bulletin d'inscription et ce sont près de 500 inscriptions qui sont rentrées. Un résultat magnifique qui réjouit le comité cantonal qui a imaginé cette croisière. En effet, cette rencontre permettra de resserrer les liens entre les membres des différentes sections vaudoises. Ajoutons encore que chaque membre inscrit recevra une confirmation de son inscription et une contremarque à prendre avec soi afin de pouvoir monter sur le bateau.

En vue de financer cette croisière, la participation financière de frs 20.00 par personne étant symbolique, une campagne de sollicitation financière a été lancée auprès d'une cinquantaine d'entreprises, dont bien sûr la Loterie romande.

Enfin, le soleil a été convoqué et cette croisière sur le Lac Léman marquera avec simplicité et convivialité les 20 ans de notre Fédération vaudoise. ■



I M P R E S S U M

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat

Ont participé à ce numéro

Daniel Affolter

Roger Pfister

Publicité, marketing et mise en page

konsept, Lausanne

info@konsept.nu

YVERDON-LES-BAINS
CENTRE THERMAL

spécial famille
*Rabais entrée aux bains
10%
dès 1 adulte + 1 enfant

Théo, 6 ans, spécialiste des buses

• Piscines • SPA-Détente • Beauté • Fitness

*www.cty.ch – Tél. 024 423 02 32 – 7j/7 de bien-être

Offre sur les entrées piscines, non cumulable et sous conditions. Enfants admis dès 3 ans. Les enfants de 3 à 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

notre eau vous va bien